

## demande de remboursement de credit suite à saisie de véhicule

## Par didier, le 15/01/2009 à 11:03

en 1985 j'ai acheté 1 véhicule à credit,en 1987 il m'a été saisi puis vendu aux enchères,et depuis pas de nouvelles.aujourd'hui j'ai reçu 1 appel téléphonique d'un organisme de recouvrement représentant la maison de crédit et me demandant de payer la somme de 2580 euros si je paye en 1 fois,2750 euros si je paye en 5 fois,3500 euros si je paye en 10 fois.je n'ais reçu aucun courrier tout c'est passé par téléphone,que puis je faire?merci de votre conseil